

**Commission des stupéfiants**

Cinquante-sixième session

Vienne, 11-15 mars 2013

Point 3 b) ii) de l'ordre du jour provisoire*

Directives de politique générale pour le programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et renforcement du programme contre la drogue ainsi que du rôle de la Commission des stupéfiants en sa qualité d'organe directeur, y compris les questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique: rôle de la Commission en sa qualité d'organe directeur du programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Vingt-deuxième session

Vienne, 22-26 avril 2013

Points 3 b) de l'ordre du jour provisoire**

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique: directives sur les questions politiques et budgétaires pour le Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2012-2013**Rapport du Directeur exécutif***Résumé*

Le présent rapport expose les ajustements à apporter au budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2012-2013 (E/CN.7/2011/16-E/CN.15/2011/22) comme suite à la révision des ressources nécessaires et à la modification des paramètres retenus pour l'évaluation des coûts au moment de l'établissement du budget.

* E/CN.7/2013/1.

** E/CN.15/2013/1.



S'agissant du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, les États Membres pourraient approuver les prévisions révisées concernant les fonds à des fins générales, qui devraient atteindre 12 607 100 dollars des États-Unis au moins, soit un montant en diminution de 41 200 dollars par rapport à celui approuvé par la Commission des stupéfiants dans sa résolution 54/16. Ils pourraient également entériner les prévisions révisées concernant les fonds d'appui aux programmes (17 457 300 dollars) et les fonds à des fins spéciales (244 092 200 dollars).

S'agissant du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, les États Membres pourraient approuver les prévisions révisées concernant les fonds à des fins générales, qui devraient atteindre 8 630 700 dollars au moins, soit un montant en augmentation de 151 200 dollars par rapport à celui approuvé par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale dans sa résolution 20/8. Ils pourraient également entériner les prévisions révisées concernant les fonds d'appui aux programmes (20 533 600 dollars) et les fonds à des fins spéciales (230 395 900 dollars).

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Aperçu de la situation financière de l'ONUDC.....	5
III. Prévisions révisées de l'exercice biennal 2012-2013	6
A. Ajustement des paramètres d'évaluation des coûts	8
B. Exécution en 2012, mesures d'économie et autres changements	9
C. Prévisions révisées de recettes et ajustements apportés aux soldes de fonds	13
IV. Situation financière	16
A. Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues	16
B. Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	19
V. Conclusions	22
Annexes	
I. Affectation des contributions volontaires à des fins spéciales au cours des exercices biennaux 2010-2011 et 2012-2013	23
II. Projet de résolution relative au Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues soumis à la Commission des stupéfiants pour adoption	26
III. Projet de résolution relative au Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, soumis à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale pour adoption	28

I. Introduction

1. À la reprise de sa cinquante-quatrième session, la Commission des stupéfiants a adopté la résolution 54/16, intitulée “Budget du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues pour l’exercice biennal 2012-2013”, dans laquelle elle a approuvé l’utilisation des fonds à des fins générales du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues qui était envisagée pour l’exercice biennal 2012-2013. À la reprise de sa vingtième session, la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale a adopté la résolution 20/8, intitulée “Budget du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale pour l’exercice biennal 2012-2013”, dans laquelle elle a approuvé l’utilisation des fonds à des fins générales du Fonds du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale qui était envisagée pour l’exercice biennal 2012-2013.

2. Conformément aux résolutions de l’Assemblée générale 46/185 C, en date du 20 décembre 1991 et 61/252, section XI, en date du 22 décembre 2006, les budgets des programmes des Fonds (fonds à des fins générales) sont soumis aux Commissions pour approbation. Les budgets des fonds à des fins spéciales et les budgets connexes des dépenses d’administration et d’appui aux programmes (fonds d’appui aux programmes) sont quant à eux soumis aux Commissions pour qu’elles les entérinent.

3. Les fonds à des fins générales sont des contributions volontaires non réservées, qui sont versées pour financer des éléments du budget de l’exercice biennal relatifs à la direction exécutive et à l’administration, aux programmes et à l’appui aux programmes. Les fonds à des fins spéciales, eux, sont des contributions volontaires réservées, qui sont versées pour financer la coopération technique et d’autres activités de fond au siège (Vienne) et sur le terrain. Les dépenses d’appui aux programmes représentent les dépenses indirectes liées à l’appui d’activités financées par des contributions volontaires. Elles servent à financer les fonctions d’administration centrale et de gestion des programmes du siège et des bureaux extérieurs. En juin 2012, le Contrôleur de l’ONU a promulgué, concernant le recouvrement des dépenses et les dépenses d’appui aux programmes, de nouvelles politiques qui prévoient une application stricte du taux de 13 % pour les contributions aux dépenses d’appui aux programmes et en limitent le recours uniquement pour les fonctions d’appui du siège et les initiatives de l’Office. L’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) examine actuellement les incidences de ces nouvelles politiques dans le cadre de sa stratégie de mobilisation de fonds et de recouvrement intégral des dépenses directes.

4. Le présent rapport a pour objectif premier d’informer les États Membres des prévisions budgétaires révisées pour l’exercice biennal 2012-2013 et d’expliquer tout écart important par rapport au budget approuvé. Il renseigne sur les ajustements à apporter au budget consolidé comme suite aux changements touchant les coûts salariaux standard et d’autres dépenses. Le tableau 1 présente un récapitulatif des prévisions révisées pour l’exercice biennal 2012-2013.

5. On trouvera à l’annexe I des informations sur les activités exécutées par région. On n’y trouvera pas d’informations par thème, celles-ci figurant dans le

rapport du Directeur exécutif sur les activités de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (E/CN.7/2013/3-E/CN.15/2013/3).

6. On ne trouvera pas non plus dans le présent rapport d'informations sur les ajustements à apporter aux crédits ouverts au budget ordinaire de l'ONU, puisque celles-ci sont présentées dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2012-2013 (A/67/592) et que le montant révisé desdits crédits a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 67/247.

II. Aperçu de la situation financière de l'ONUDC

Tableau 1

Récapitulatif des prévisions révisées de recettes, de dépenses et d'ajustements nets pour l'exercice biennal 2012-2013
(en millions de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds à des fins générales</i>	<i>Fonds d'appui aux programmes de l'ONUDC</i>	<i>Fonds à des fins spéciales</i>
Solde des fonds en début d'exercice	14,2	17,2	314,3
A. Recettes ^{a, b} (voir tableau 4)	20,2	43,3	535,0
B. Dépenses (voir tableau 2)	(21,2)	(38,0)	(474,5)
Excédent (déficit) (A+B)	(1,0)	5,3	60,5
Ajustements nets ^c (voir tableau 4)	(1,6)	(2,7)	–
Solde des fonds en fin d'exercice	11,6	19,8	374,8

^a S'agissant des fonds à des fins spéciales, le montant total des recettes (581,0 millions de dollars) est ajusté en tenant compte des montants prélevés par l'ONUDC au titre de l'appui aux programmes (45,1 millions de dollars) nets des montants versés au même titre aux partenaires d'exécution (2,0 millions de dollars). Il tient également compte des recettes au titre de l'appui aux programmes de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (2,9 millions de dollars).

^b Dans ce tableau, les recettes au titre des fonds d'appui aux programmes ne comprennent pas celles prélevées par l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (2,9 millions de dollars), le budget de l'Institut y afférent étant examiné selon une approche distincte.

^c Dans ce tableau, les ajustements nets liés à l'assurance maladie après la cessation de service et à la cessation de service ne comprennent pas la part qui revient à l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (0,4 million de dollars).

7. Les recettes anticipées en milieu d'exercice font ressortir une augmentation extraordinaire de 107,0 millions de dollars des fonds versés à des fins spécifiques, ce qui portera les recettes réservées à des fins spéciales à 535,0 millions de dollars. L'exécution des programmes devrait également progresser de 55,9 millions de dollars par rapport aux prévisions initiales. Ces tendances témoignent d'une forte confiance des donateurs dans les orientations programmatiques de l'ONUDC et d'une organisation qui se donne des moyens plus efficaces de surmonter les difficultés liées à l'exécution de ses programmes.

8. Les recettes au titre de l'appui aux programmes, qui résultent de l'exécution des programmes, sont aussi sur une tendance robuste. Les dépenses correspondantes

recalculées affichent une légère augmentation pour tenir compte des crédits supplémentaires, tout en maintenant un niveau satisfaisant de réserves.

9. En revanche, les recettes au titre des fonds à des fins non spécifiées continuent de baisser alors que les coûts salariaux explosent, ce qui fait peser le risque d'un tout premier déficit des recettes par rapport aux dépenses de l'ordre de 1.0 million au cours d'un exercice biennal. Avec le resserrement des options de mobilisation de fonds à des fins non spécifiées, les contraintes sur les fonctions de gestion ne devraient pas manquer de s'accroître et de compromettre davantage la capacité de l'ONUDC à couvrir immédiatement les déficits de financement de ses programmes. L'ONUDC mène actuellement des démarches auprès des donateurs pour combler le manque à financer.

10. Pour faire face aux résultats négatifs enregistrés à mi-parcours en ce qui concerne les fonds à des fins générales, l'ONUDC a résolument mis en place diverses mesures destinées à maîtriser les dépenses (pour un montant de 1,9 million de dollars): restriction de l'utilisation des postes vacants, suspension de la réaffectation des économies réalisées en 2012, rationalisation des dépenses d'appui et limitation au minimum des engagements extérieurs en devises. Il a en outre adopté une nouvelle politique relative à l'assurance maladie après la cessation de service qui exonère davantage les fonds à des fins générales en exigeant de toutes les sources de financement la prise en charge des engagements au titre de cette assurance.

11. Face aux contraintes qui continuent de peser sur les recettes au titre du budget ordinaire et dans le contexte de la stratégie de recherche de financement, l'ONUDC affine ses pratiques de calcul des coûts de manière à pouvoir appliquer une méthode de calcul intégral des coûts directs conforme aux nouvelles politiques du Contrôleur de l'ONU concernant le recouvrement des dépenses et les dépenses d'appui aux programmes. D'autres mesures, comme la définition exacte des fonctions qui doivent être financées par les fonds à des fins générales et l'adoption de pratiques viables concernant les recettes à des fins générales, sont à l'étude, afin de préserver la capacité des fonds à des fins générales à appuyer les fonctions principales de gestion et à financer les déficits résultant de l'exécution des programmes.

III. Prévisions révisées de l'exercice biennal 2012-2013

12. Les prévisions révisées pour toutes les sources de financement sont présentées au tableau 2 par facteur de variation et activités exécutées en 2012. Les changements dans les postes prévus sont présentés au tableau 3.

Tableau 2
Prévisions de dépenses révisées et exécution en 2012
(en millions de dollars des États-Unis)

	Budget approuvé, 2012-2013	Ajustement des paramètres d'évaluation des coûts ^a	Budget réévalué, 2012-2013	Mesures d'économie se rapportant aux fonds à des fins générales	Autres changements	Prévisions révisées, 2012-2013	Montant estimatif des dépenses, 2012	Taux d'exécution (pourcentage)
A. Fonds à des fins générales								
Poste	19,2	1,9	21,1	(1,4)	–	19,7	9,2	46,4
Autres objets de dépenses	1,9	0,1	2,0	(0,5)	–	1,5	0,9	59,1
Total partiel	21,1	2,0	23,1	(1,9)	–	21,2	10,1	47,3
B. Fonds d'appui aux programmes								
Poste	28,5	1,4	29,9	–	0,4	30,3	12,3	40,6
Autres objets de dépenses	7,3	–	7,3	0,5	–	7,7	4,0	52,6
Total partiel	35,8	1,4	37,2	0,5	0,4	38,0	16,3	43,0
C. Fonds à des fins spéciales								
Fonds du programme contre la drogue	214,4	–	214,4	–	29,6	244,1	112,0	45,8
Fonds du programme contre le crime ^b	204,1	–	204,1	–	26,3	230,4	108,3	47,0
Total partiel	418,5	–	418,5	–	55,9	474,5	220,2	46,4
D. Budget ordinaire^c	84,8	(0,7)	84,1	–	–	84,1	45,5	50,5
Total	560,2	2,6	562,8	(1,4)	56,3	617,8	289,0	46,8

^a Inclut les ajustements au titre des fluctuations des taux de change, de l'inflation, des coûts salariaux standard et des taux de vacance de postes.

^b Inclut le fonds subsidiaire pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

^c Inclut les ressources du budget ordinaire prévues aux chapitres 1, 16, 23 et 29F du budget-programme de 2012-2013. Les changements à apporter au budget ordinaire ont été présentés à l'Assemblée générale dans le document A/67/592 et ne sont pas décrits dans le présent rapport.

Tableau 3
Changements dans les postes prévus

	Budget approuvé 2012-2013	Changements	Budget révisé, 2012-2013
A. Fonds à des fins générales			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	39	–	39
Services généraux	20	–	20
Total partiel	59	–	59

	<i>Budget approuvé 2012-2013</i>	<i>Changements</i>	<i>Budget révisé, 2012-2013</i>
B. Fonds d'appui aux programmes			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	37	1	38
Services généraux	57	2	59
Autres catégories ^a	90	–	90
Total partiel	184	3	187
C. Fonds à des fins spéciales^{b, c}			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	188	12	200
Services généraux	39	23	62
Autres catégories ^a	950	276	1 226
Total partiel	1 177	311	1 488
Total	1 420	314	1 734

^a Inclut les administrateurs recrutés sur le plan national, les agents locaux et le personnel engagé au titre de contrats de service pour des durées variables dans les bureaux extérieurs, qui sont gérés par le Programme des Nations Unies pour le développement pour le compte de l'ONUSD.

^b Inclut tous les postes financés par des fonds à des fins spéciales compris au mois de novembre 2011 (budget approuvé) et au mois de décembre 2012 (budget révisé). Bon nombre de ces postes sont à caractère temporaire et leur nombre et leur niveau font fréquemment l'objet de changements.

^c Inclut le fonds subsidiaire pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

A. Ajustement des paramètres d'évaluation des coûts

13. Pour élaborer le budget consolidé pour l'exercice biennal 2012-2013, l'ONUSD a utilisé la méthode appliquée pour déterminer les dépenses du budget ordinaire. Les hypothèses concernant les dépenses relatives aux postes, le taux d'inflation et le taux de change sont déterminées à l'aide du barème standard des coûts salariaux 2012-2013 utilisé pour élaborer le projet de budget-programme de l'ONU. Ce barème prévoyait, par exemple, un taux de change de 0,753 euro pour le dollar des États-Unis et un taux d'inflation annuel de 1,7 % pour 2012 et de 1,8 % pour 2013. Après examen des statistiques relatives aux vacances de postes, le budget consolidé pour l'exercice biennal 2012-2013 prévoit un taux de vacance de 3 % dans la catégorie des administrateurs et de 0 % dans les services généraux et les catégories apparentées. Les objets de dépense autres que les postes sont présentés en appliquant les taux de 2010-2011. En décembre 2012, l'Assemblée générale a approuvé des coûts salariaux standard révisés, un taux de change révisé entre l'euro et le dollar des États-Unis (0,779 euro pour 1 dollar) et des taux d'inflation révisés pour les objets de dépenses autres que les postes (2,2 % pour 2012 et 2,3 % pour 2013).

14. Dans le présent rapport, les prévisions de dépenses relatives aux postes sont calculées sur la base des coûts salariaux standard, du taux d'inflation et du taux de change de l'exercice biennal 2012-2013 approuvés par l'Assemblée générale pour le budget-programme de l'exercice biennal 2012-2013.

15. Par ailleurs, à compter de 2013, les coûts standard révisés tiennent compte d'une provision de 6 % des dépenses de personnel devant constituer une nouvelle réserve pour l'assurance maladie après la cessation de service destinée à couvrir les engagements financiers futurs dans ce domaine à l'égard des fonctionnaires partant à la retraite qui remplissent les conditions. Le montant de cette provision est calculé sur la base de l'évaluation actuarielle de la valeur actuelle des engagements futurs au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, la provision étant destinée à financer ces engagements, dans les délais requis, sur les différentes sources de financement (fonds à des fins générales, fonds à des fins spéciales ou fonds d'appui aux programmes) des fonctionnaires en service. Jusqu'en 2012, les engagements futurs au titre de l'assurance maladie après la cessation de service étaient pris en charge par les soldes cumulés des fonds à des fins générales et des fonds d'appui aux programmes. Cette question est traitée plus avant dans la section III. C (Prévisions de recettes révisées et ajustements des soldes des fonds).

16. Ce nouveau calcul se traduit par une augmentation de 3,3 millions de dollars dont la plus grande partie (1,4 million de dollars) est due à la révision des coefficients d'ajustement et des dépenses communes de personnel dans les bureaux extérieurs.

B. Exécution en 2012, mesures d'économie et autres changements

Fonds à des fins générales

17. Selon les prévisions révisées pour 2012-2013 qui figurent au tableau 2, les fonds à des fins générales financent des éléments clefs de la direction exécutive et de l'administration de l'ONUDC (1,7 millions de dollars), le Bureau de liaison de New York (1,2 million), les représentants et représentants adjoints dans les bureaux extérieurs (10,8 millions) et le poste de Directeur de la Division des opérations (0,5 million). Ils financent également les programmes au siège de l'ONUDC à Vienne, notamment en matière de recherche et d'analyse des tendances (3,6 millions), de réforme de la justice pénale (0,9 million), de criminalité organisée et de trafic illicite (0,4 million) et de santé (0,3 million). Une partie finance également les dépenses afférentes au Système de gestion de l'information programmatique et financière (ProFi) de l'ONUDC (1,3 million), les services d'appui partagés (0,1 million), le Comité des commissaires aux comptes et le Bureau des services de contrôle interne (0,4 million). Près de 50 % sont dépensés sur le terrain pour les postes de représentants et de représentants adjoints dans les bureaux extérieurs. Comme l'indique le tableau 2, 47,3 % du budget à des fins générales pour l'exercice biennal 2012-2013 sera exécuté en 2012.

18. Face à l'explosion des dépenses consécutive à la réévaluation des coûts (2,0 millions de dollars) et dans la perspective d'un déficit net des recettes par rapport aux dépenses d'ici la fin de l'exercice biennal, l'ONUDC a mis en œuvre des mesures d'économie strictes pour maîtriser les dépenses à des fins générales. Ces mesures, qui sont résumées dans la colonne "Mesures d'économie se rapportant aux fonds à des fins générales" du tableau 2 et qui représentent 1,9 million de dollars d'économie, sont les suivantes :

a) Les économies de 1 million de dollars réalisées sur les postes vacants en 2012 ne sont pas mises à la disposition des directeurs de programmes;

b) Un gel du recrutement a été mis en œuvre dans toute la mesure du possible à compter de 2013, et les reclassements de postes qui avaient été approuvés ont été différés. Les économies réalisées sont estimées à 0,4 million de dollars;

c) Les honoraires de vérification de comptes, d'un montant de 0,5 million de dollars, qui devraient clairement être imputés au titre des activités globales d'appui aux programmes conformément aux nouvelles politiques promulguées par le Contrôleur de l'ONU concernant les dépenses d'appui aux programmes, ont été réaffectés au budget d'appui aux programmes.

19. L'ONUSDC continuera de suivre scrupuleusement les dépenses tout au long de l'année 2013 afin de maîtriser davantage les coûts. Il ne fait cependant aucun doute que les mesures exposées ci-dessus exerceront une pression supplémentaire sur ses ressources et sur la gestion de l'exécution des programmes.

Fonds d'appui aux programmes

20. Selon les prévisions révisées pour 2012-2013 qui figurent au tableau 2, les fonds d'appui aux programmes financent le Bureau du Directeur exécutif et le Groupe de l'évaluation indépendante (0,6 million de dollars), la Division des traités (0,6 million), la Division de l'analyse des politiques et des relations publiques (3,5 millions), le Service de la programmation intégrée et du contrôle (9,4 millions), la participation des bureaux extérieurs aux dépenses de personnel local et aux dépenses locales des bureaux extérieurs (9,7 millions) et les fonctions d'appui aux programmes de la Division de la gestion (14,2 millions). Comme l'indique le tableau 2, 43,0 % du budget d'appui aux programmes pour l'exercice biennal 2012-2013 sera exécuté en 2012, principalement en raison des délais de recrutement. Les économies réalisées sont utilisées pour renforcer les postes temporaires du Bureau du Directeur exécutif, de la Division des opérations et de la Section du cofinancement et des partenariats et pour couvrir les besoins de la Division de la gestion en période de pointe.

21. Le présent rapport, comme l'indique la colonne du tableau 2 intitulée "Autres changements", comporte également une proposition consistant à créer un groupe de coopération avec les partenaires (1 poste P-4 et 2 postes d'agents des services généraux (autres classes)) pour renforcer les contrôles et améliorer et suivre les processus de coopération avec les partenaires opérationnels que sont notamment les gouvernements, les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres organismes des Nations Unies (0,4 million). Avec ce groupe, l'ONUSDC vise à accroître la transparence et le respect des délais dans la sélection des partenaires opérationnels, à renforcer les arrangements contractuels, à accélérer l'exécution et à améliorer la communication d'informations par les tiers.

22. Si le Contrôleur a promulgué de nouvelles politiques sur l'utilisation des montants prélevés au titre de l'appui aux programmes qui en limitent le recours uniquement pour l'administration centrale indirecte, l'administration des programmes et des départements, d'autres services internes et externes et les services d'appui aux programmes, l'ONUSDC n'en devrait pas moins conserver ses pratiques actuelles tout au long de l'exercice biennal 2012-2013. Hormis l'absorption des honoraires de vérification des comptes d'un montant de 0,5 million de dollars, qui relevaient précédemment des fonds à des fins générales, l'ONUSDC,

tirant parti des dispositions d'application progressive des nouvelles politiques, appliquera ces dernières au cours de l'exercice biennal 2014-2015 et dans le cadre de sa stratégie de mobilisation de fonds. Par conséquent, les propositions relatives aux dispositions révisées en matière de dépenses d'appui aux programmes figureront dans le budget consolidé pour l'exercice biennal 2014-2015. Outre la restriction de l'utilisation des fonds d'appui aux programmes à des fonctions globales d'appui au siège, ces propositions devraient indiquer les ressources nécessaires pour appuyer les initiatives menées à l'échelle du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre du projet relatif au progiciel de gestion intégré Umoja et les Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) qui seront appliquées à l'ONUUDC au cours de la période 2014-2015.

23. L'ONUUDC continue de suivre les dépenses prévues au titre des fonds d'appui aux programmes en 2013. Une partie des économies réalisées en 2012 pourrait être utilisée en 2013 pour couvrir les besoins imprévus et pour préparer la transition vers des modalités de fonctionnement reposant sur Umoja et les normes IPSAS.

Fonds à des fins spéciales

24. Le montant des fonds à des fins spéciales devrait augmenter de 55,9 millions de dollars (soit 13,4 %) par rapport au niveau prévu dans le budget consolidé. Cette hausse résulte de la croissance attendue des programmes mondiaux, des programmes pour l'Asie occidentale et centrale et des programmes pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui devraient atteindre respectivement 149,8 millions, 81,5 millions et 112,7 millions de dollars en 2012-2013. Ces augmentations compensent également les retards dans la mise en œuvre de nouveaux projets et le niveau d'exécution plus faible que prévu en Afrique et au Moyen-Orient (qui devrait s'établir à 97,2 millions de dollars au cours de la période 2012-2013), ainsi que la baisse des activités en Europe orientale et centrale (qui devraient être de 2,5 millions de dollars au cours de la période 2012-2013). La répartition du portefeuille de projets reflète également la croissance des programmes relatifs à la santé et aux moyens de subsistance par rapport au niveau prévu dans le budget consolidé.

25. Il est prévu que 46,4 % du budget à des fins spéciales pour l'exercice biennal 2012-2013 soit exécuté en 2012. Le taux d'exécution est déjà de 46,9 % pour les programmes mondiaux, 43,4 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 52,5 % pour l'Asie occidentale et centrale et 55,1 % pour l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud et le Pacifique. Pour l'Afrique et le Moyen-Orient, le taux d'exécution, qui s'élevait à 40,2 % en 2012, devrait augmenter en 2013. Pour l'Europe centrale et orientale et l'Europe du Sud-Est, le taux d'exécution des programmes de 2012, qui s'élève à 90,4 %, reflète une baisse importante des activités prévues pour la région en 2013.

26. Les figures I et II ci-après présentent la ventilation par thème et par région de l'affectation des fonds à des fins spéciales en 2012-2013. Des informations supplémentaires sur l'affectation par thème et par région figurent à l'annexe I.

Figure I
Affectation des fonds à des fins spéciales dans le budget révisé pour 2012-2013,
par thème

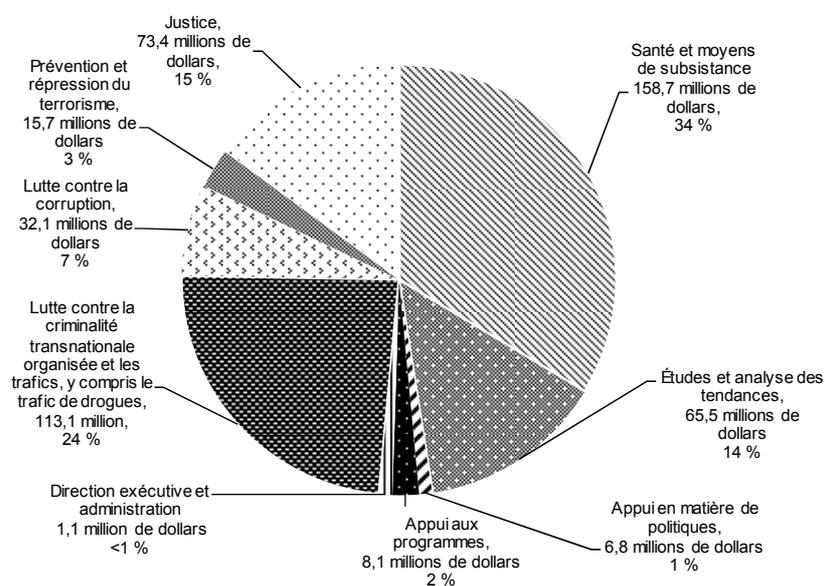
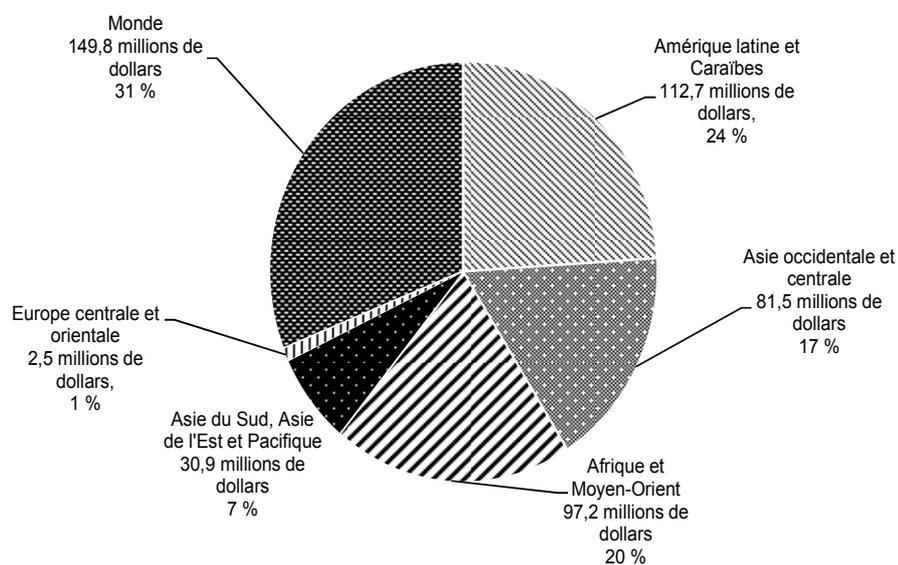


Figure II
Affectation des fonds à des fins spéciales dans le budget révisé pour 2012-2013,
par région



C. Prévisions révisées de recettes et ajustements apportés aux soldes de fonds

Fonds à des fins générales

27. Le budget initial pour l'exercice biennal 2012-2013 de l'ONUDC visait un niveau de dépenses à des fins générales inférieur au niveau anticipé de recettes à des fins générales, l'objectif étant de maintenir le montant du budget et, parallèlement, de ne pas puiser dans les réserves. Le tableau 4 montre que le niveau révisé de recettes à des fins générales devrait être inférieur de 1,3 million de dollars au niveau prévu dans le budget consolidé. La baisse des recettes à des fins générales est principalement due à la diminution des intérêts créditeurs et des recettes accessoires qui sont actuellement estimés à 1,4 million de dollars contre 3,3 millions dans le budget consolidé. La baisse des intérêts créditeurs est due au solde dégressif des fonds à des fins générales et au taux toujours faible de rendement effectif du marché.

Tableau 4

Prévisions révisées pour l'exercice biennal 2012-2013 (en millions de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds à des fins générales</i>		<i>Fonds d'appui aux programmes de l'ONUDC</i>		<i>Fonds à des fins spéciales</i>	
	<i>Budget approuvé</i>	<i>Prévisions révisées</i>	<i>Budget approuvé</i>	<i>Prévisions révisées</i>	<i>Budget approuvé</i>	<i>Prévisions révisées</i>
Solde des fonds au début de l'exercice biennal	14,2	14,2	17,2	17,2	314,3	314,3
A. Recettes ^{a, b}	21,5	20,2	36,6	43,3	428,0	535,0
B. Dépenses	(21,1)	(21,2)	(35,8)	(38,0)	(418,5)	(474,5)
Excédent (déficit) (A+B)	0,4	(1,0)	0,8	5,3	9,5	60,5
Ajustements nets ^c	–	(1,6)	–	(2,7)	–	–
Solde des fonds à la fin de l'exercice biennal	14,6	11,6	18,0	19,8	323,8	374,8

^a S'agissant des fonds à des fins spéciales, le montant total des recettes (581 millions de dollars) est ajusté en tenant compte des montants prélevés par l'ONUDC au titre de l'appui aux programmes (45,1 millions de dollars) nets des montants versés au même titre aux partenaires d'exécution (2 millions de dollars). Il tient également compte des recettes au titre de l'appui aux programmes de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (2,9 millions de dollars).

^b Dans ce tableau, les recettes au titre des fonds d'appui aux programmes ne comprennent pas celles prélevées par l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (2,9 millions de dollars), le budget de l'Institut y afférent étant examiné selon une approche distincte.

^c Dans ce tableau, les ajustements nets liés à l'assurance maladie après la cessation de service et à la cessation de service ne comprennent pas la part qui revient à l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (0,4 million de dollars).

28. En 2012, dans son document de stratégie de mobilisation de fonds, l'ONUDC a présenté plusieurs propositions visant à assurer des flux de recettes durables à des fins générales. La stratégie appelle également l'attention sur la nécessité, d'une part,

de définir plus précisément l'utilisation des fonds à des fins générales dans le cadre des fonctions de gestion et d'infrastructure, d'autre part de renforcer la capacité à financer les déficits de ressources de programmes hautement prioritaires. Des discussions visant à clarifier davantage ce que constituent les "fonctions de base" se poursuivent dans le cadre du Groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Les résultats de ces discussions seront présentés aux Commissions pour examen à la reprise de leurs sessions, en décembre 2013, et ils pourraient avoir des incidences sur l'évolution du budget à des fins générales.

29. Cependant, on relève au tableau 4, pour s'en inquiéter, que pour la première fois dans l'histoire de l'ONUDC, les recettes à des fins générales prévues pour l'exercice biennal ne suffiront pas pour couvrir les niveaux de dépenses correspondants. Par ailleurs, les fonds à des fins générales ne pourront plus financer les déficits des programmes.

30. Outre les mesures de maîtrise des coûts décrites dans le présent rapport, l'ONUDC mène activement des démarches auprès des donateurs pour mobiliser des financements supplémentaires en vue de combler le déficit de 1 million de dollars. Dans le pire des cas, si les perspectives de financement à des fins générales devaient encore diminuer, l'adoption de mesures d'urgence similaires à celles qui avaient été prises pendant la crise financière de 2009 serait justifiée.

Fonds d'appui aux programmes

31. Étant donné que le taux d'exécution des programmes devrait être plus élevé que prévu, les recettes d'appui aux programmes de l'ONUDC devraient atteindre 43,3 millions de dollars, soit 6,8 millions de plus que les 36,5 millions initialement inscrits au budget. Les dépenses imputées sur ces ressources devraient s'élever à 38 millions de dollars (voir tableau 2), soit 2,2 millions de plus que les 35,8 millions inscrits au budget. Cette hausse se traduirait par un excédent de recettes prévu de 5,3 millions de dollars pour l'exercice biennal.

32. Il convient de souligner que le niveau final des recettes d'appui aux programmes dépendra fortement du taux effectif d'exécution des programmes. En raison de cette incertitude implicite, de la nécessité de maintenir un niveau satisfaisant de réserves et des prévisions de déficit des fonds à des fins générales, l'ONUDC adopte une attitude prudente qui consiste à maintenir ses prévisions de budget d'appui aux programmes aux niveaux décrits à la section III.B et dans le tableau 2. Le niveau réel des recettes d'appui aux programmes sera évalué plus précisément vers la fin de l'année 2013 et fera partie des hypothèses retenues pour l'établissement du budget du prochain exercice biennal.

Fonds à des fins spéciales

33. Les recettes à des fins spéciales devraient atteindre 581,0 millions de dollars (535,0 millions une fois déduits les coûts d'appui aux programmes), ce qui représente 115,2 millions de dollars de plus que le montant prévu dans le budget consolidé, principalement en raison des contributions plus élevées que prévu au titre de la participation aux coûts (Colombie, Brésil et Mexique), des contributions d'autres organismes gouvernementaux (Union européenne) et des contributions des

États Membres (Australie, Danemark, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie et Japon). Cependant, du fait des délais nécessaires au lancement et à la mise en œuvre d'activités, le montant des fonds à des fins spéciales ne devraient augmenter que de 55,9 millions de dollars par rapport au montant prévu dans le budget consolidé. En conséquence, le solde des fonds devrait atteindre 374,3 millions de dollars à la fin de l'année 2013.

Ajustements nets et soldes des fonds

34. À compter de décembre 2012, comme suite à la recommandation du Comité des commissaires aux comptes et aux directives du Contrôleur de l'ONU, l'ONU DC a adopté une politique consistant à imputer à toutes les sources de financement la valeur actuelle des engagements futurs au titre de l'assurance maladie après la cessation de service pour les employés. En effet, cette nouvelle politique imputera aux sources de financement la totalité des dépenses effectives de personnel nécessaires pour mener à bien les activités de l'ONU DC et diminuera la pression exercée sur les soldes des fonds à des fins générales et des fonds d'appui aux programmes. Dans le passé, les coûts de ces engagements futurs n'étaient pas pris en compte dans le budget ni en tant que dépenses de l'exercice; ils étaient plutôt absorbés par les soldes des fonds, les engagements d'appui aux programmes par les fonds d'appui aux programmes et les engagements à des fins générales et à des fins spéciales par les fonds à des fins générales. À compter du dernier exercice biennal, les fonds à des fins générales et les fonds d'appui aux programmes assument un total de 35,7 millions de dollars de prestations dues après la cessation de service, dont 15,2 millions ont fait l'objet d'un report du seul exercice biennal précédent en raison d'une réduction des taux d'actualisation utilisés par les actuaires.

35. Le tableau 4 montre un ajustement net total de 4,3 millions de dollars pour les fonds à des fins générales et les fonds d'appui aux programmes, ce qui représente un engagement estimé à 3,2 millions pour l'assurance maladie après la cessation de service pour la période de 11 mois terminée en novembre 2012 et des prestations diverses dues après la cessation de service de 1,1 million. Depuis novembre 2012, le coût de ces engagements est compris dans les coûts salariaux standard et est intégralement imputé aux prévisions de toutes les sources de financement, notamment les fonds à des fins spéciales.

36. Au vu de l'instabilité observée sur le marché des devises étrangères et des effets négatifs de pertes de change potentielles, l'ONU DC a suivi de près sa position de change tout au long de l'exercice biennal. Il a en outre coopéré étroitement avec le Trésorier de l'ONU et adopté l'attitude prudente qui consiste à conserver, dans une devise autre que le dollar des États-Unis, les liquidités nécessaires pour couvrir les besoins opérationnels pendant une durée maximale de trois mois. À la fin de l'année 2012, l'ONU DC affichait une situation de gain net de 4,1 millions de dollars pour les fonds à des fins spéciales et une situation ne présentant ni gain ni perte pour les fonds à des fins générales et les fonds d'appui aux programmes.

37. Malgré les mesures positives qui ont été prises, notamment la politique relative à l'assurance maladie après la cessation de service mentionnée ci-dessus, il est absolument indispensable que les fonds de l'ONU DC couvrent largement les dépenses prévues pour une période donnée à partir des recettes perçues au cours de la même période. Il convient de rappeler un enseignement tiré de la crise financière de 2009 selon lequel un ensemble appréciable de soldes de fonds pourrait servir de

protection contre les déficits imprévus et financer des charges supplémentaires en cas de réduction soudaine des opérations. Le tableau 3 dépeint une situation dans laquelle les coûts d'appui aux programmes suivent prudemment l'expansion des activités de l'ONUDC pendant que les soldes des fonds à des fins générales diminuent radicalement. Selon les directives financières de l'ONU, les réserves des fonds doivent atteindre un niveau au moins équivalent au montant nécessaire pour une année. S'il est vrai que les deux fonds respectent cette exigence, il n'en reste pas moins qu'ils ont atteint leurs limites dans ce domaine.

IV. Situation financière

A. Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues

38. On trouvera au tableau 5 un récapitulatif de la situation financière du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues. Les recettes à des fins générales devraient subir une légère diminution de 0,5 million de dollars, pour passer de 12,9 millions de dollars dans le budget consolidé à 12,4 millions de dollars. Cette diminution s'explique par la baisse des fonds non réservés reçus des donateurs et par la baisse des recettes accessoires attendues. Les dépenses à des fins générales devraient s'élever à 12,6 millions de dollars, soit un montant très similaire aux dépenses prévues dans le budget consolidé. En outre, les fonds à des fins générales devraient également contribuer à hauteur de 1 million à la constitution d'une provision pour les prestations liées à la cessation de service. Ces prévisions révisées devraient se traduire par un solde de 9,6 millions de dollars au titre des fonds à des fins générales à la fin de 2013.

39. Les recettes perçues par l'ONUDC au titre de l'appui aux programmes (part nette, hors parts des partenaires d'exécution) devraient augmenter de 6,4 millions de dollars (37 %), pour passer de 17,0 millions de dollars dans le budget consolidé à 23,4 millions de dollars. Les dépenses au titre de l'appui aux programmes devraient augmenter de 1,4 million de dollars (8 %), pour passer de 16,1 millions de dollars dans le budget consolidé à 17,5 millions de dollars. En outre, ces fonds devraient contribuer à hauteur de 1,7 million de dollars à la constitution d'une provision pour les prestations liées à la cessation de service. Ces prévisions révisées devraient se traduire par un solde de 12,5 millions de dollars au titre des fonds d'appui aux programmes à la fin de 2013.

40. Les recettes à des fins spéciales devraient passer de 271,5 millions de dollars dans le budget consolidé à 324,2 millions de dollars, en raison principalement d'une augmentation tant des contributions versées au titre de la participation aux coûts (Colombie, Brésil et Mexique) que de celles versées par d'autres organisations internationales (Union européenne) et par des États Membres (Danemark, États-Unis, Fédération de Russie et Japon). L'exécution des programmes devrait progresser, pour passer de 214,4 millions de dollars à 244,1 millions de dollars. Cette augmentation reflète essentiellement un taux d'exécution plus élevé que prévu des programmes relatifs à la santé et aux moyens de subsistance, notamment en Asie occidentale et centrale ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. Par conséquent, le solde des fonds, qui était de 143,0 millions de dollars à la fin de 2011, se montera à 200,0 millions de dollars à la fin de 2013.

Tableau 5
Programme contre la drogue: état financier récapitulatif du Fonds du Programme des Nations Unies
pour le contrôle international des drogues, 2010-2011 et 2012-2013
(en millions de dollars des États-Unis)

	Montants effectifs 2010-2011			Budget initial 2012-2013			Budget révisé 2012-2013					
	Fonds à des fins spéciales	Fonds à des fins générales	Fonds d'appui aux programmes Total	Fonds à des fins spéciales	Fonds à des fins générales	Fonds d'appui aux programmes Total	Fonds à des fins spéciales	Fonds à des fins générales	Fonds d'appui aux programmes Total			
I. Financement												
A. Solde des fonds en début d'exercice ^a	153,2	14,6	11,4	179,2	143,0	10,8	8,3	162,1	143,0	10,8	8,3	162,1
Total partiel A	153,2	14,6	11,4	179,2	143,0	10,8	8,3	162,1	143,0	10,8	8,3	162,1
B. Recettes												
Contributions des États Membres	121,0	20,0	-	141,0	143,3	12,0	-	155,3	151,4	11,8	-	163,2
Contributions des États Membres au titre de la participation aux coûts	84,3	-	-	84,3	84,3	-	-	84,3	123,9	-	-	123,9
Contributions d'organisations gouvernementales	20,3	-	-	20,3	20,0	-	-	20,0	23,0	-	-	23,0
Contributions d'organisations internationales	20,4	-	-	20,4	20,1	-	-	20,1	15,8	-	-	15,8
Dons publics	1,8	-	-	1,8	1,9	-	-	1,9	1,2	-	-	1,2
Autres recettes ^b	(1,3)	-	0,1	(1,2)	1,9	0,9	0,2	3	9,0	0,6	0,2	10
Total partiel, recettes	246,5	20,0	0,1	266,6	271,5	12,9	0,2	284,6	324,2	12,4	0,2	336,8
Montants versés à l'ONU/DC au titre de l'appui aux programmes	(23,2)	-	23,2	-	(16,9)	-	16,9	-	(23,6)	-	-	23,6
Montants versés aux partenaires d'exécution au titre de l'appui aux programmes	0,7	-	-0,7	-	0,1	-	-0,1	-	0,4	-	-0,4	-
Total partiel B	224,0	20,0	22,5	266,6	254,7	12,9	17,0	284,6	301,0	12,4	23,4	336,8
Total I (A+B)	377,2	34,7	33,9	445,8	397,7	23,7	25,3	446,7	444,1	23,2	31,7	498,9
II. Dépenses par sous-programme												
Direction exécutive et administration	0,4	1,1	0,1	1,7	1,2	1,2	-	2,4	1,1	1,3	-	2,3

	Montants effectifs 2010-2011			Budget initial 2012-2013			Budget révisé 2012-2013					
	Fonds à des fins spéciales	Fonds à des fins générales	Fonds d'appui aux programmes	Total	Fonds à des fins spéciales	Fonds à des fins générales	Fonds d'appui aux programmes	Total	Fonds à des fins spéciales	Fonds à des fins générales	Fonds d'appui aux programmes	Total
	1. Lutte contre la criminalité transnationale organisée et les trafics, y compris le trafic de drogues	52,5	0,4	0,2	53,1	62,6	-	-	62,6	50,2	-	-
2. Lutte contre la corruption	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Prévention et répression du terrorisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4. Justice	8,3	7,1	13,7	29,2	1,4	6,0	9,7	17,1	7,8	6,4	9,9	24,1
5. Santé et moyens de subsistance	153,3	0,1	0,4	153,9	124,3	0,3	-	124,6	157,5	0,3	-	157,8
6. Études et analyse des tendances	15,0	3,0	-	17,9	19,3	2,3	-	21,6	20,0	2,4	-	22,4
7. Appui en matière de politiques	3,6	1,9	0,6	6,0	4,3	1,3	0,6	6,3	3,7	1,3	0,7	5,7
Appui aux programmes	1,0	2,2	6,8	10,0	1,2	1,5	5,7	8,5	3,8	1,1	6,9	11,8
Total II	234,2	15,7	21,8	271,7	214,4	12,6	16,1	243,2	244,1	12,6	17,5	274,2
III. Autres ajustements des soldes												
Ajustement au titre des prestations liées à la cessation de service non provisionnées	-	(8,1)	(3,8)	(12,0)	-	-	-	-	-	(1,0)	(1,7)	(2,7)
Total III	-	(8,1)	(3,8)	(12,0)	-	-	-	-	-	(1,0)	(1,7)	(2,7)
Solde des fonds en fin d'exercice (I-II+III)	143,0	10,8	8,3	162,1	183,2	11,1	9,2	203,5	200,0	9,6	12,5	222,1

^a Inclut les ajustements des soldes des états financiers de 2010-2011 qui figureront dans les états financiers de 2012.

^b Inclut les intérêts créditeurs, les gains et pertes de change (répartis entre les fonds) et les recettes accessoires.

B. Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

41. On trouvera au tableau 6 un récapitulatif de la situation financière du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. Les recettes à des fins générales devraient baisser de 0,8 million de dollars, pour passer de 8,6 millions de dollars dans le budget consolidé à 7,8 millions de dollars, en raison principalement d'une baisse des intérêts créditeurs attendus. Les dépenses à des fins générales devraient s'élever à 8,6 millions de dollars, ce qui correspondrait à un dépassement de 0,1 million de dollars (1 %) des dépenses prévues dans le budget consolidé (8,5 millions de dollars). En outre, les fonds à des fins générales devraient également contribuer à hauteur de 0,7 million de dollars à la constitution d'une provision pour les prestations liées à la cessation de service. Ces prévisions révisées devraient se traduire par un solde de 2,0 millions de dollars au titre des fonds à des fins générales à la fin de 2013.

42. Les recettes perçues par l'ONU DC au titre de l'appui aux programmes devraient connaître une légère augmentation de 0,4 million de dollars (2 %), pour passer de 19,5 millions à 19,9 millions de dollars. Cela reflète une légère augmentation de l'exécution de programmes financés par des fonds à des fins spéciales, compensée par une augmentation des fonds d'appui aux programmes partagés avec les partenaires d'exécution. Les dépenses au titre de l'appui aux programmes devraient augmenter de 0,8 million de dollars (4 %), pour passer de 19,7 millions de dollars dans le budget consolidé à 20,5 millions de dollars en 2012-2013. En outre, les fonds d'appui aux programmes devraient contribuer à hauteur de 1,0 million de dollars à la constitution d'une provision pour les prestations liées à la cessation de service. Ces prévisions révisées devraient se traduire par un solde de 10,2 millions de dollars au titre des fonds d'appui aux programmes à la fin de 2013.

43. Les recettes à des fins spéciales du fonds du programme contre le crime devraient augmenter et passer de 194,3 millions de dollars dans le budget consolidé à 256,7 millions de dollars, en raison principalement d'une augmentation tant des contributions versées par des organisations gouvernementales (Union européenne, à l'ONU DC et à l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice) que de celles versées au titre de la participation aux coûts (Brésil et Colombie) et par des États Membres (Australie et Japon). L'exécution des programmes devrait progresser et passer de 204,1 millions à 230,4 millions de dollars. Cette hausse reflète une augmentation du portefeuille de projets de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (hausse de 16,1 millions de dollars), du portefeuille de l'ONU DC (hausse de 9,2 millions de dollars) et des fonds d'appui aux programmes versés aux partenaires d'exécution (1 million de dollars). Par conséquent, le solde de 171,2 millions de dollars à la fin de 2011 passera à 174,4 millions de dollars à la fin de 2013.

Tableau 6
Programme contre le crime: état financier récapitulatif du Fonds des Nations Unies pour la prévention
du crime et la justice pénale^a, 2010-2011 et 2012-2013
(en millions de dollars des États-Unis)

	Montants effectifs 2010-2011				Budget initial 2012-2013				Budget révisé 2012-2013							
	Fonds à des fins spéciales		Fonds des fins générales		Fonds à des fins spéciales		Fonds des fins générales		Fonds à des fins spéciales		Fonds des fins générales		Fonds d'appui aux programmes			
	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total		
I. Financement																
A. Soldes en début d'exercice ^b	113,8	2,3	4,1	120,1	171,2	3,4	8,9	183,6	171,2	3,4	8,9	183,6	171,2	3,4	8,9	183,6
Total partiel A	113,8	2,3	4,1	120,1	171,2	3,4	8,9	183,6	171,2	3,4	8,9	183,6	171,2	3,4	8,9	183,6
B. Recettes																
Contributions des États Membres	167,7	5,5	-	173,2	129,6	6,2	-	135,8	141,1	7,0	-	148,1	141,1	7,0	-	148,1
Contributions des États Membres au titre de la participation aux coûts	5,7	-	-	5,7	6,0	-	-	6,0	11,0	-	-	11,0	11,0	-	-	11,0
Contributions d'organisations gouvernementales	43,9	0,3	-	44,3	44,0	-	-	44,0	83,8	-	-	83,8	83,8	-	-	83,8
Contributions d'organisations internationales	6,5	-	-	6,5	6,8	-	-	6,8	8,2	-	-	8,2	8,2	-	-	8,2
Dons publics	5,0	-	-	5,0	4,9	-	-	4,9	9,5	-	-	9,5	9,5	-	-	9,5
Autres recettes ^c	(0,6)	1,7	-	1	3,0	2,4	0,2	6	3,2	0,9	0,2	4	3,2	0,9	0,2	4
Total partiel recettes	228,1	7,5	-	235,6	194,3	8,6	0,2	203,1	256,7	7,8	0,2	264,7	256,7	7,8	0,2	264,7
Montants versés à l'ONUDC au titre de l'appui aux programmes	(15,0)	-	15,0	-	(20,0)	-	20,0	-	(21,5)	-	21,5	-	(21,5)	-	21,5	-
Montants versés à l'UNICRI au titre de l'appui aux programmes	(0,9)	-	0,9	-	(1,7)	-	1,7	-	(3,0)	-	3,0	-	(3,0)	-	3,0	-
Montants versés aux partenaires d'exécution au titre de l'appui aux programmes	0,9	-	(0,9)	-	0,7	-	(0,7)	-	1,7	-	(1,7)	-	1,7	-	(1,7)	-
Total partiel B	213,1	7,5	15,0	235,6	173,3	8,6	21,2	203,1	234,0	7,8	23,0	264,7	234,0	7,8	23,0	264,7
Total I (A+B)	326,9	9,7	19,1	355,7	344,6	12,0	30,1	386,7	405,2	11,3	31,9	448,3	405,2	11,3	31,9	448,3
II. Dépenses par sous-programme																
Direction exécutive et	-	0,1	-	0,1	-	0,5	0,5	1,0	-	0,5	0,6	1,0	-	0,5	0,6	1,0

	Montants effectifs 2010-2011			Budget initial 2012-2013			Budget révisé 2012-2013					
	Fonds à des fins spéciales	Fonds à des fins générales	Fonds d'appui aux programmes	Total	Fonds à des fins spéciales	Fonds à des fins générales	Fonds d'appui aux programmes	Total	Fonds à des fins spéciales	Fonds à des fins générales	Fonds d'appui aux programmes	Total
administration												
1. Lutte contre la criminalité transnationale organisée et les trafics, y compris le trafic de drogues	38,3	—	0,3	38,7	67,2	0,4	0,5	68,2	62,9	0,4	0,6	63,9
2. Lutte contre la corruption	23,3	—	0,1	23,4	42,4	—	—	42,4	32,1	—	—	32,1
3. Prévention et répression du terrorisme	11,3	—	—	11,3	20,4	—	—	20,4	15,7	—	—	15,7
4. Justice	59,1	3,1	5,0	67,2	35,8	5,6	9,0	50,3	65,6	5,8	9,2	80,6
5. Santé et moyens de subsistance	0,2	—	—	0,2	6,2	—	—	6,2	1,2	—	—	1,2
6. Études et analyse des tendances	17,3	0,6	0,9	18,8	30,4	1,4	0,3	32,0	45,6	1,2	0,3	47,1
7. Appui en matière de politiques	1,1	0,3	0,3	1,6	1,7	—	2,3	4,0	3,0	—	2,5	5,6
Appui aux programmes	4,4	0,1	2,4	6,9	—	0,7	7,1	7,8	4,2	0,7	7,4	12,3
Total II	155,0	4,2	9,0	168,2	204,1	8,5	19,7	232,3	230,4	8,6	20,5	259,6
III. Autres ajustements des soldes												
Ajustement au titre des prestations liées à la cessation de service non provisionnées	(0,6)	(2,1)	(1,2)	(3,9)	—	—	—	—	(0,4)	(0,7)	(1,0)	(2,1)
Total III	(0,6)	(2,1)	(1,2)	(3,9)	—	—	—	—	(0,4)	(0,7)	(1,0)	(2,1)
Solde des fonds en fin d'exercice (I-II+III)	171,2	3,4	8,9	183,6	140,5	3,6	10,4	154,5	174,4	2,0	10,2	186,6

^a Inclut le fonds subsidiaire pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

^b Inclut les ajustements des soldes des états financiers de 2010-2011 qui figureront dans les états financiers de 2012.

^c Inclut les intérêts créditeurs, les gains et pertes de change (répartis entre les fonds) ainsi que les recettes accessoires.

V. Conclusions

44. S'agissant du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, les États Membres pourraient approuver les prévisions révisées concernant les fonds à des fins générales, qui devraient atteindre 12 607 100 dollars au moins, soit un montant en diminution de 41 200 dollars par rapport à celui approuvé par la Commission des stupéfiants dans sa résolution 54/16. Ils pourraient également entériner les prévisions révisées concernant les fonds d'appui aux programmes (17 457 300 dollars) et les fonds à des fins spéciales (244 092 200 dollars).

45. S'agissant du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, les États Membres pourraient approuver les prévisions révisées concernant les fonds à des fins générales, qui devraient atteindre 8 630 700 dollars au moins, soit un montant en hausse de 151 200 dollars par rapport à celui approuvé par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale dans sa résolution 20/8. Ils pourraient également entériner les prévisions révisées concernant les fonds d'appui aux programmes (20 533 600 dollars) et les fonds à des fins spéciales (230 395 900 dollars).

46. L'ONUDC a pris des mesures pour pallier au plus vite le manque de fonds à des fins générales, notamment des mesures de maîtrise des coûts représentant 1,9 million de dollars. Il continuera de surveiller de près les dépenses en 2013 afin de limiter encore les coûts. Des discussions visant à clarifier quelles "fonctions essentielles" devraient être financées par des fonds à des fins générales se tiennent actuellement dans le cadre du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Les résultats de ces discussions seront présentés aux Commissions pour examen à la reprise de leurs sessions, en décembre 2013, et dans le cadre du budget consolidé pour l'exercice biennal 2014-2015.

47. En outre, l'ONUDC s'efforce d'établir des contacts avec des donateurs pour mobiliser des fonds supplémentaires afin de combler le déficit de 1,0 million de dollars entre les recettes et les dépenses à des fins générales.

Annexe I

Affectation des contributions volontaires à des fins spéciales au cours des exercices biennaux 2010-2011 et 2012-2013

1. Le tableau ci-après montre la ventilation, par thème, par région, par division de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et par catégorie de fonds, du programme de travail financé par des contributions volontaires à des fins spéciales pour les exercices biennaux 2010-2011 et 2012-2013. Les activités sont décrites par thème dans le rapport du Directeur exécutif sur les activités de l'ONUDC (E/CN.7/2013/3-E/CN.15/2013/3). Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ayant demandé que l'ONUDC suive attentivement l'évolution des besoins au plan géographique (voir E/CN.7/2005/9), l'affectation des contributions, en augmentation de 85,3 millions de dollars (21,9 %) puisqu'elles passeraient de 389,2 millions en 2010-2011 à 474,5 millions en 2012-2013, est présentée par région.

2. Pour l'Afrique et le Moyen-Orient, on prévoit une augmentation de 24,8 millions de dollars (34,2 %), le montant des contributions devant passer de 72,4 millions de dollars en 2010-2011 à 97,2 millions de dollars en 2012-2013. Cette augmentation par rapport au précédent exercice biennal s'explique principalement par le développement des activités entreprises dans le cadre du programme de pays pour le Nigéria; elle reflète le nouveau partenariat majeur conclu entre l'Union européenne, le Nigéria et l'ONUDC dans le domaine de la criminalité organisée, de la traite des êtres humains et du trafic illicite de migrants, de la lutte contre la corruption et de la réforme du secteur judiciaire, qui permettra d'étendre considérablement le portefeuille de programmes en Afrique et au Moyen-Orient. Parmi les autres grands facteurs de progression, on mentionnera le programme régional pour l'Afrique de l'Est, le programme régional pour l'Afrique australe, le programme national pour l'État de Palestine et les programmes de lutte contre le VIH et le sida en Afrique subsaharienne et en Afrique de l'Est. Le programme de lutte contre la piraterie, qui étend ses activités dans la région, ainsi qu'en Somalie, conformément aux recommandations figurant dans le rapport du Conseiller spécial du Secrétaire général pour les questions juridiques liées à la piraterie au large des côtes somaliennes (S/2011/30), constitue un autre facteur notable d'augmentation.

3. Pour la région Asie de l'Est, Asie du Sud et Pacifique, on prévoit une légère baisse, d'environ 1 million de dollars (3,3 %), du montant global des ressources, qui passerait de 31,9 millions de dollars en 2010-2011 à 30,9 millions de dollars en 2012-2013. Cette baisse s'explique par une diminution du niveau de financement du programme de prévention du VIH dans la région de l'Association sud-asiatique de coopération régionale, des programmes de prévention du VIH au Népal et des programmes de prévention du VIH/sida au Myanmar. Elle reflète également une réduction du portefeuille de projets menés par l'ONUDC en Indonésie et au Viet Nam.

4. Pour l'Asie centrale et occidentale, on prévoit une hausse de 16,1 millions de dollars (24,6 %), les ressources affectées à la région devant passer de 65,4 millions en 2010-2011 à 81,5 millions en 2012-2013. L'augmentation s'explique principalement par l'élargissement des programmes de pays pour l'Afghanistan, du programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins ainsi que des

programmes de pays pour le Pakistan. Dans le cadre du programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins mis en œuvre depuis 2011, l'ONUSDC continue à soutenir et promouvoir les interventions régionales ayant fait la preuve de leur efficacité, telles que l'Initiative triangulaire visant à promouvoir la coopération transfrontalière en matière de lutte contre les stupéfiants entre l'Afghanistan, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan.

5. Pour l'Europe centrale et orientale et l'Europe du Sud-est, on revoit actuellement les orientations stratégiques des activités de l'ONUSDC en vue de mener une action plus cohérente et plus intégrée. Pour l'Europe centrale et orientale, une diminution importante, de 10,6 millions de dollars (81 %), du portefeuille régional est envisagée; le montant de celui-ci passerait de 13,1 millions de dollars en 2010-2011 à 2,5 millions de dollars en 2012-2013. La baisse s'explique par l'achèvement des programmes de prévention du VIH/sida en Estonie, Fédération de Russie, Lettonie, Lituanie et Roumanie et par une réduction de l'ensemble du portefeuille dans la région. En 2012, l'ONUSDC a lancé des consultations avec la Fédération de Russie sur l'éventuelle conversion de son Bureau de programme pour la Fédération de Russie en un bureau de liaison et de partenariat, ce qui favoriserait et renforcerait le partenariat stratégique au niveau régional. En Europe du Sud-Est, il a également lancé en 2012 un nouveau programme régional (2012-2015) qui lui permet de se repositionner dans la région et de se concentrer sur la coopération interrégionale et intrarégionale, en vue de lutter contre le trafic illicite de drogues (essentiellement d'héroïne afghane) et les problèmes connexes.

6. Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le montant global des ressources augmenterait de 6,4 millions de dollars (6,1 %), pour passer de 106,2 millions de dollars en 2010-2011 à 112,7 millions de dollars en 2012-2013. Le Bureau de l'ONUSDC pour la Colombie affiche l'un des plus hauts niveaux d'exécution de programmes au monde. Il se démarque notamment par les activités qu'il mène dans le domaine du développement alternatif mais s'emploie aussi à diversifier son portefeuille, en intervenant dans de nouveaux domaines thématiques (lutte contre la corruption et la criminalité urbaine, etc.). L'ONUSDC maintient sa présence dans l'État plurinational de Bolivie. En Amérique centrale et dans les Caraïbes, il a développé l'exécution de ses programmes, notamment en lançant un programme régional pour l'Amérique centrale et en créant au Panama un bureau régional qui couvre 24 pays. Il a également pu donner un nouvel élan à ses opérations au Mexique, où son bureau a été converti en bureau de liaison et de partenariat en octobre 2012. En 2012-2013, il poursuit la conversion du Bureau régional pour le Brésil et le cône Sud en bureau de liaison et de partenariat, de manière à s'adapter à l'évolution des réalités dans la région, y compris aux nouvelles formes de partenariats et de financements gouvernementaux. Un nouveau programme de pays intégré pour le Paraguay a été lancé en 2011. Le Bureau régional pour le Pérou et l'Équateur est maintenu.

7. À l'échelle mondiale, on prévoit une augmentation de 49,6 millions de dollars (49,6 %), avec des contributions qui devraient passer de 100,1 millions en 2010-2011 à 149,8 millions de dollars en 2012-2013. Cette augmentation est principalement due à l'intensification des activités de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI), mais aussi du programme pour la prévention des drogues illicites et le traitement des troubles liés à l'usage de drogues, du partenariat avec le programme de la société civile et des programmes mondiaux de lutte contre la corruption.

Tableau
Programme de travail financé par des contributions volontaires à des fins spéciales au cours des
exercices biennaux 2010-2011 et 2012-2013
(en milliers de dollars des États-Unis)

	Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues			Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale			Total, fonds de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime		
	2010-2011	2012-2013	Variation	2010-2011	2012-2013	Variation	2010-2011	2012-2013	Variation
	(montant effectif)	(budget révisé)	(en %)	(montant effectif)	(budget révisé)	(en %)	(montant effectif)	(budget révisé)	(en %)
A. Par thème									
Direction exécutive et administration	436,7	1 073,6	145,9	—	—	—	436,7	1 073,6	145,9
1. Lutte contre la criminalité transnationale organisée et les trafics, y compris le trafic de drogues	52 537,1	50 198,6	(4,5)	38 317,9	62 925,4	64,2	90 855,0	113 124,0	24,5
2. Lutte contre la corruption	—	—	—	23 291,4	32 096,5	37,8	23 291,4	32 096,5	37,8
3. Prévention et répression du terrorisme	—	—	—	11 304,8	15 713,2	39,0	11 304,8	15 713,2	39,0
4. Justice ^a	8 329,1	7 808,1	(6,3)	59 145,7	65 573,9	10,9	67 474,8	73 382,0	8,8
5. Santé et moyens de subsistance ^b	153 335,1	157 498,4	2,7	212,8	1 228,7	477,3	153 547,9	158 727,1	3,4
6. Études et analyse des tendances ^b	14 967,0	19 956,1	33,3	17 256,7	45 573,7	164,1	32 223,7	65 529,8	103,4
7. Appui en matière de politiques	3 577,8	3 717,3	3,9	1 088,6	3 046,0	179,8	4 666,5	6 763,3	44,9
Appui aux programmes	986,2	3 840,1	289,4	4 402,0	4 238,5	(3,7)	5 388,2	8 078,6	49,9
Total	234 169,1	244 092,2	4,2	155 019,8	230 395,9	48,6	389 188,9	474 488,1	21,9
B. Par région									
Afrique et Moyen-Orient ^a	13 611,4	17 071,7	25,4	58 785,9	80 111,1	36,3	72 397,3	97 182,8	34,2
Asie de l'Est, Asie du Sud et Pacifique	19 297,8	13 660,4	(29,2)	12 598,1	17 197,8	36,5	31 895,6	30 858,2	(3,3)
Asie centrale et occidentale	50 704,5	54 102,8	6,7	14 684,7	27 398,6	86,6	65 389,2	81 501,4	24,6
Europe centrale et orientale	10 340,5	1 692,5	(83,6)	2 799,4	800,7	(71,4)	13 139,9	2 493,2	(81,0)
Amérique latine et Caraïbes	95 802,5	97 819,3	2,1	10 450,1	14 866,4	42,3	106 252,6	112 685,7	6,1
Monde ^b	44 412,5	59 745,5	34,5	55 701,6	90 021,3	61,6	100 114,1	149 766,8	49,6
Total	234 169,1	244 092,2	4,2	155 019,8	230 395,9	48,6	389 188,9	474 488,1	21,9
C. Par division									
Division des opérations ^a	222 692,5	217 953,8	(2,1)	113 922,6	142 125,9	24,8	336 615,1	360 079,7	7,0
Division des traités ^b	2 059,9	13 290,9	545,2	30 710,7	77 244,7	151,5	32 770,6	90 535,6	176,3
Division de l'analyse des politiques et des relations publiques	7 529,1	7 933,8	5,4	3 670,8	6 786,8	84,9	11 199,9	14 720,6	31,4
Division de la gestion	1 450,9	3 840,1	164,7	6 715,8	4 238,5	(36,9)	8 166,7	8 078,6	(1,1)
Bureau du Directeur exécutif	436,7	1 073,6	145,8	—	—	—	436,7	1 073,6	145,8
Total	234 169,1	244 092,2	4,2	155 019,8	230 395,9	48,6	389 188,9	474 488,1	21,9

^a Inclut les fonds d'appui aux programmes versés aux partenaires d'exécution.

^b Inclut le fonds subsidiaire pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

Annexe II

Projet de résolution relative au Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues soumis à la Commission des stupéfiants pour adoption

Exécution du budget du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues pour l'exercice biennal 2012-2013

La Commission des stupéfiants,

Agissant dans le cadre des fonctions administratives et financières que l'Assemblée générale lui a confiées au paragraphe 2 de la section XVI de sa résolution 46/185 C, en date du 20 décembre 1991,

Ayant examiné le rapport du Directeur exécutif sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2012-2013¹,

Rappelant sa résolution 54/16,

1. *Note* que le rapport du Directeur exécutif sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2012-2013² contient des informations sur les ajustements à apporter au budget consolidé;

2. *Note également* la confiance toujours aussi forte des donateurs dans l'exécution des programmes de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ce dont témoigne la hausse des contributions à des fins spéciales;

3. *Note en outre* avec préoccupation les difficultés financières rencontrées par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et exposées dans le rapport du Directeur exécutif sur l'exécution du budget consolidé de l'Office pour l'exercice biennal 2012-2013, en particulier le manque de fonds à des fins générales;

4. *Prend note* des mesures d'économie prises par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour réduire de 1 209 400 dollars des États-Unis les dépenses à des fins générales, comme il ressort des prévisions révisées, établies à 12 607 100 dollars;

5. *Approuve* l'utilisation révisée des fonds à des fins générales qui est envisagée pour l'exercice biennal 2012-2013, et invite les États Membres à verser des contributions totalisant au moins 12 607 100 dollars;

6. *Entérine* les prévisions révisées concernant les fonds d'appui aux programmes et les fonds à des fins spéciales, comme suit:

¹ E/CN.7/2013/6-E/CN.15/2013/6.

² Ibid.

**Montant estimatif des ressources du Fonds du Programme des Nations Unies
pour le contrôle international des drogues**

	<i>Ressources</i> <i>(milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>Budget approuvé,</i> <i>2012-2013</i>	<i>Budget révisé,</i> <i>2012-2013</i>	<i>Budget approuvé,</i> <i>2012-2013</i>	<i>Budget révisé,</i> <i>2012-2013</i>
Fonds à des fins générales				
Postes	11 078,6	11 424,8	35	35
Autres objets de dépenses	1 569,7	1 182,3	–	–
Total partiel	12 648,3	12 607,1	35	35
Fonds d'appui aux programmes				
Postes	12 964,3	13 896,3	108	111
Autres objets de dépenses	3 129,3	3 561,0	–	–
Total partiel	16 093,5	17 457,3	108	111
Fonds à des fins spéciales	214 449,8	244 092,2	–	–
Total	243 191,6	274 156,6	143	146

7. *Note* que les prévisions ci-dessus ont été établies sous réserve de la disponibilité des fonds.

Annexe III

Projet de résolution relative au Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, soumis à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale pour adoption

Exécution du budget du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale pour l'exercice biennal 2012-2013

La Commission pour la prévention du crime et la justice pénale,

Agissant dans le cadre des fonctions administratives et financières que l'Assemblée générale lui a confiées dans sa résolution 61/252 en date du 22 décembre 2006,

Ayant examiné le rapport du Directeur exécutif sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2012-2013³,

Rappelant sa résolution 20/8,

1. *Note* que le rapport du Directeur exécutif sur l'exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2012-2013⁴ contient des informations sur les ajustements à apporter au budget consolidé;

2. *Note également* la confiance toujours aussi forte des donateurs dans l'exécution des programmes de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ce dont témoigne la hausse des contributions à des fins spéciales;

3. *Note en outre* avec préoccupation les difficultés financières rencontrées par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et exposées dans le rapport du Directeur exécutif sur l'exécution du budget consolidé de l'Office pour l'exercice biennal 2012-2013, en particulier le manque de fonds à des fins générales;

4. *Prend note* des mesures d'économie prises par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour réduire de 694 300 dollars des États-Unis les dépenses à des fins générales, comme il ressort des prévisions révisées, établies à 8 630 700 dollars;

5. *Approuve* l'utilisation révisée des fonds à des fins générales qui est envisagée pour l'exercice biennal 2012-2013, et invite les États Membres à verser des contributions totalisant au moins 8 630 700 dollars;

6. *Entérine* les prévisions révisées concernant les fonds d'appui aux programmes et les fonds à des fins spéciales, comme suit:

³ E/CN.7/2013/6-E/CN.15/2013/6.

⁴ Ibid.

**Montant estimatif des ressources du Fonds du Programme des Nations Unies
pour le contrôle international des drogues**

	<i>Ressources</i> <i>(milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>Budget approuvé,</i> <i>2012-2013</i>	<i>Budget révisé,</i> <i>2012-2013</i>	<i>Budget approuvé,</i> <i>2012-2013</i>	<i>Budget révisé,</i> <i>2012-2013</i>
Fonds à des fins générales				
Postes	8 153,7	8 338,0	24	24
Autres objets de dépenses	325,8	292,7	–	–
Total partiel	8 479,5	8 630,7	24	24
Fonds d'appui aux programmes				
Postes	15 579,5	16 396,9	76	76
Autres objets de dépenses	4 136,5	4 136,5	–	–
Total partiel	19 716,0	20 533,4	76	76
Fonds à des fins spéciales	204 095,5	230 395,9	–	–
Total	232 290,9	259 560,0	100	100

7. *Note* que les prévisions ci-dessus ont été établies sous réserve de la disponibilité des fonds.